ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- a'î la s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr candidat m'inscrire / me réinscrire);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

1. l'employeur	95277330, Nirusan Ampikaipagan		
Téléphone :			
Statut juridique :			
U° SIRET :		Code AP	E/NAF :
lombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé	e:		
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 éc	oulé :	Ne rien inso	crire dans ce cadre
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. de	ч Т.).		
Employeur en auto assurance Emplo	oyeur ayant conclu une convention		Adhésion au régime particulier pour les apprentis
N° de la convention de gestion :		•	du secteur public
Code d'affectation :	N° interne employeur public :		
Employeur ayant adhéré à titre révocable	Employeur ayant adhéré	à titre irrévocable	
Date d'adhésion :	Statut du salarié : sta	giaire titulai	re non titulaire
2. le salarié			
Mme M			
lom de famille (nom de naissance) :			
lom d'usage (nom d'épouse, etc.) :			
rénom (s) :			
Adresse :			
Code postal : Commune :			
IIR (n° de Sécurité sociale) :		Date de naissance :	
ieu de naissance :			
dessortissant : français U	E EEE	Suisse	hors UE et EEE
liveau de qualification :		Statut cadre ou assimil	é: oui non

*voir notice

Régime AGIRC-ARRCO	CRPN	Autres (précisez):	
IRCANTEC	CNBF		
En cas d'affiliation à un régime s	spécial de sécurité sociale, indique	z la caisse (maladie ou vieillesse) :	
Le salarié relève-t-il du régime lo	ocal d'Alsace Moselle ?	oui non	
er dématérialisé concernant le salarié, dél vier 1978 modifiée relative à l'informatiqu	nommé DUDE. Elles sont communiquées à e, aux fichiers et aux libertés, et aux articles	des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles son l'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclasseme 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous ii. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.	ent. Conformément à la
4. emploi			
Durée d'emploi salarié du	au		
Date de fin initiale du CDD (à pr de rupture du contrat est antérie	éciser obligatoirement si la date eure à la date fixée initialement)		
Dernier emploi tenu :	Dernier lieu	de travail (pays) :	Dépt.
Ancienneté dans l'entreprise :	moins d'1 an	entre 1 an et moins de 2 ans au moir	ns 2 ans
ae ia demission ou de signature	de la convention de rupture conv	entionnelle:	
		au	
Préavis : effectué du non effectué		au	
	payé du non payé du		
		au	
	non payé du	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser)	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):nployé de maison assistante	au a	a forfait an iours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):	au a	e forfait en jours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	e forfait en jours annuel
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	

4. emploi
■ Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
■ Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) :
Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :
Congé sabbatique du au au au
Congé sans solde et assimilé du au au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire)
du au au au
■ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 53 ans et plus au moment de la fin
de contrat :
Arrêt maladie du au au
du au au
du du au au du
du au au
du du au au de la companya de la co
Congé maternité du au au
Congé paternité du au au
Congé d'adoption du au au
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au au
Périodes indemnisées au titre
de l'allocation d'activité partielle ou de l'APLD du
an
du au au
du au au
du au au

du	4. emploi	
Autre motif: du		du au au
Autre motif: du au		du au au
orécisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié) ■ Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire □ Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire		du au
Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire		
	Statut particulier : gérant	administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire
		Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire

5. motif de la rupture du contrat de trava	nil	
licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire		départ à la retraite à l'initiative du salarié
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement		rupture conventionnelle
licenciement pour motif économique		prise d'acte de la rupture de contrat de travail
licenciement pour fin de chantier ou d'opération		démission
licenciement pour autre motif,		fin de contrat d'apprentissage
(précisez) :		résiliation judiciaire du contrat
autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)		rupture pour force majeure ou fait du prince
fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel		rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
fin de mission d'intérim		rupture anticipée du CDD pour faute grave
rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail		rupture conventionnelle collective
fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur		rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
fin de période d'essai à l'initiative du salarié		rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur		licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié		démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
mise à la retraite par l'employeur		rupture conventionnelle (fonction publique)
		autre motif :
		(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Période	de paie	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
du	au	_	_		chômage 5
1		2	3	4	<u> </u>

Unédic - DAJ 1240 - 01/22 - men art work - Tous droits résen

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Période du	de paie	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
	1	2	3	4	5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13e mois, rachat de compte épargne-temps,

prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité)	de paiement	aux contributions d'assurance chômage

Date

Montant soumis

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

Montant : EUR L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non	
L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ?	
Si oui, précisez laquelle :	
et précisez le nombre de jours ouvrables :	
etal des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture :	
Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR dont indemnités :	
légale de licenciement (Art. L. 1234-9 du C. du T.)	
minimale de rupture conventionnelle (Art. L. 1237-13 du C. du T.) Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement	
de fin de contrat à durée déterminée	
de fin de mission EUR	
de départ à la retraite EUR	
spéciale de licenciement EUR	
spécifique de licenciement (Art. L. 1235-15 du C. du T.)	
due aux journalistes EUR	
légale de clientèle EUR	
légale due au personnel navigant de l'aviation civile	
versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.	
compensatrice de compte épargne temps (CET)	
due en raison d'un sinistre	
autres indemnités légales EUR	
Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) :	
Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :	
Une transaction est-elle en cours ? oui* non	

## Pour quelles créances: non Motif :	En cas ac rearessemen	t ou de liquida	ation judiciaire, une avance de l'AGS :
Sauthentification par l'employeur	a-t-elle été perçue ?	oui	Pour quelles créances :
non Motif:		non	Motif:
8. authentification par l'employeur e soussigné(e), (nom): prénom): gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez): ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése e refus de l'inspection du travail. Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	st-t-elle à percevoir ?	oui	Pour quelles créances :
e soussigné(e), (nom) :		non	Motif:
e soussigné(e), (nom) :			
gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise	8. authentif	ication _l	par l'employeur
gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le :	e soussigné(e), (nom) :		
chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : pertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : no cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le :			
chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : prtifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése refus de l'inspection du travail. le : le	,		
responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez): ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa e refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	gissant en qualité de :		
responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : pretifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui ett, je le rappelle, le suivant : a cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa e refus de l'inspection du travail. le :			directeur comptable mandataire liquidateur gérant
st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	responsable RH		administrateur judiciaire autre (précisez):
cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa refus de l'inspection du travail. Ie:	rtifie que les renseign	ements indiq	qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui
Signature Personne à joindre concernant cette attestation :	t, je le rappelle, le suiv	vant :	
Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :			tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa
Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	e refus de l'inspection	du travail.	
Personne à joindre concernant cette attestation :			le:
Personne à joindre concernant cette attestation :			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
ORIZA SARL AU CAPITAL DE 22 00 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PA TÉL +33 (0) 53 27 35 77 SIRET : 491 625 216 00032 N° TVA : RE 69 491 625 216 - APE 90042			Cachet de l'entreprise
SIRET: 491 625 216 00032 N°TVA: FR 69 491 625 216 00032	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation :
	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation : ORIZA SARLAU CAPITAL DE 22 00 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PAR
	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation : ORIZA SARL AU CAPITAL DE 22 000 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PAR

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- a'î la s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr candidat m'inscrire / me réinscrire);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

1. l'employeur	95277330, Nirusan Ampikaipagan		
Téléphone :			
Statut juridique :			
U° SIRET :		Code AP	E/NAF :
lombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé	e:		
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 éc	oulé :	Ne rien inso	crire dans ce cadre
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. de	ч Т.).		
Employeur en auto assurance Emplo	oyeur ayant conclu une convention		Adhésion au régime particulier pour les apprentis
N° de la convention de gestion :		•	du secteur public
Code d'affectation :	N° interne employeur public :		
Employeur ayant adhéré à titre révocable	Employeur ayant adhéré	à titre irrévocable	
Date d'adhésion :	Statut du salarié : sta	giaire titulai	re non titulaire
2. le salarié			
Mme M			
lom de famille (nom de naissance) :			
lom d'usage (nom d'épouse, etc.) :			
rénom (s) :			
Adresse :			
Code postal : Commune :			
IIR (n° de Sécurité sociale) :		Date de naissance :	
ieu de naissance :			
dessortissant : français U	E EEE	Suisse	hors UE et EEE
liveau de qualification :		Statut cadre ou assimil	é: oui non

*voir notice

Régime AGIRC-ARRCO	CRPN	Autres (précisez):	
IRCANTEC	CNBF		
En cas d'affiliation à un régime s	spécial de sécurité sociale, indique	z la caisse (maladie ou vieillesse) :	
Le salarié relève-t-il du régime lo	ocal d'Alsace Moselle ?	oui non	
er dématérialisé concernant le salarié, dél vier 1978 modifiée relative à l'informatiqu	nommé DUDE. Elles sont communiquées à e, aux fichiers et aux libertés, et aux articles	des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles son l'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclasseme 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous ii. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.	ent. Conformément à la
4. emploi			
Durée d'emploi salarié du	au		
Date de fin initiale du CDD (à pr de rupture du contrat est antérie	éciser obligatoirement si la date eure à la date fixée initialement)		
Dernier emploi tenu :	Dernier lieu	de travail (pays) :	Dépt.
Ancienneté dans l'entreprise :	moins d'1 an	entre 1 an et moins de 2 ans au moir	ns 2 ans
ae ia demission ou de signature	de la convention de rupture conv	entionnelle:	
		au	
Préavis : effectué du non effectué		au	
	payé du non payé du		
		au	
	non payé du	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser)	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):nployé de maison assistante	au a	a forfait an iours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):	au a	e forfait en jours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	e forfait en jours annuel
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	

4. emploi
■ Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
■ Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) :
Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :
Congé sabbatique du au au au
Congé sans solde et assimilé du au au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire)
du au au au
■ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 53 ans et plus au moment de la fin
de contrat :
Arrêt maladie du au au
du au au
du du au au du
du au au
du du au au de la companya de la co
Congé maternité du au au
Congé paternité du au au
Congé d'adoption du au au
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au au
Périodes indemnisées au titre
de l'allocation d'activité partielle ou de l'APLD du
an
du au au
du au au
du au au

du	4. emploi	
Autre motif: du		du au au
Autre motif: du au		du au au
orécisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié) ■ Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire □ Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire		du au
Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire		
	Statut particulier : gérant	administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire
		Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire

5. motif de la rupture du contrat de trava	nil	
licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire		départ à la retraite à l'initiative du salarié
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement		rupture conventionnelle
licenciement pour motif économique		prise d'acte de la rupture de contrat de travail
licenciement pour fin de chantier ou d'opération		démission
licenciement pour autre motif,		fin de contrat d'apprentissage
(précisez) :		résiliation judiciaire du contrat
autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)		rupture pour force majeure ou fait du prince
fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel		rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
fin de mission d'intérim		rupture anticipée du CDD pour faute grave
rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail		rupture conventionnelle collective
fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur		rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
fin de période d'essai à l'initiative du salarié		rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur		licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié		démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
mise à la retraite par l'employeur		rupture conventionnelle (fonction publique)
		autre motif:
		(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Г	Période de paie		Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
	du au					u assurance chômage
	1	l	2	3	4	5

Unédic - DAJ 1240 - 01/22 - <mark>men art work</mark> - Tous droits réservés

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Période du	de paie au	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
	1	2	3	4	5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13e mois, rachat de compte épargne-temps,

prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité)	de paiement	aux contributions d'assurance chômage

Date

Montant soumis

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

Montant : EUR L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non	
L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ?	
Si oui, précisez laquelle :	
et précisez le nombre de jours ouvrables :	
etal des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture :	
Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR dont indemnités :	
légale de licenciement (Art. L. 1234-9 du C. du T.)	
minimale de rupture conventionnelle (Art. L. 1237-13 du C. du T.) Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement	
de fin de contrat à durée déterminée	
de fin de mission EUR	
de départ à la retraite EUR	
spéciale de licenciement EUR	
spécifique de licenciement (Art. L. 1235-15 du C. du T.)	
due aux journalistes EUR	
légale de clientèle EUR	
légale due au personnel navigant de l'aviation civile	
versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.	
compensatrice de compte épargne temps (CET)	
due en raison d'un sinistre	
autres indemnités légales EUR	
Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) :	
Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :	
Une transaction est-elle en cours ? oui* non	

## Pour quelles créances: non Motif :	En cas ac rearessemen	t ou de liquida	ation judiciaire, une avance de l'AGS :
Sauthentification par l'employeur	a-t-elle été perçue ?	oui	Pour quelles créances :
non Motif:		non	Motif:
8. authentification par l'employeur e soussigné(e), (nom): prénom): gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez): ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése e refus de l'inspection du travail. Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	st-t-elle à percevoir ?	oui	Pour quelles créances :
e soussigné(e), (nom) :		non	Motif:
e soussigné(e), (nom) :			
gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise	8. authentif	ication _l	par l'employeur
gissant en qualité de : chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le :	e soussigné(e), (nom) :		
chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : pertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : no cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échés e refus de l'inspection du travail. le :			
chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : prtifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése refus de l'inspection du travail. le : le	,		
responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez): ertifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa e refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	gissant en qualité de :		
responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : pretifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui ett, je le rappelle, le suivant : a cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa e refus de l'inspection du travail. le :			directeur comptable mandataire liquidateur gérant
st, je le rappelle, le suivant : n cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échése refus de l'inspection du travail. le : Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	responsable RH		administrateur judiciaire autre (précisez):
cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa refus de l'inspection du travail. Ie:	rtifie que les renseign	ements indiq	qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui
Signature Personne à joindre concernant cette attestation :	t, je le rappelle, le suiv	vant :	
Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :			tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéa
Signature Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	e refus de l'inspection	du travail.	
Personne à joindre concernant cette attestation :			le:
Personne à joindre concernant cette attestation :			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
ORIZA SARL AU CAPITAL DE 22 00 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PA TÉL +33 (0) 53 27 35 77 SIRET : 491 625 216 00032 N° TVA : RE 69 491 625 216 - APE 90042			Cachet de l'entreprise
SIRET: 491 625 216 00032 N°TVA: FR 69 491 625 216 00032	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation :
	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation : ORIZA SARLAU CAPITAL DE 22 00 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PAR
	Signatu	ure	Personne à joindre concernant cette attestation : ORIZA SARL AU CAPITAL DE 22 000 SIÈGE : 22 RUE ORFILA 75020 PAR

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- a'î la s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr candidat m'inscrire / me réinscrire);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

1. l'employeur	95277330, Nirusan Ampikaipagan		
Téléphone :			
Statut juridique :			
U° SIRET :		Code AP	E/NAF :
lombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé	e:		
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 éc	oulé :	Ne rien inso	crire dans ce cadre
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. de	ч Т.).		
Employeur en auto assurance Emplo	oyeur ayant conclu une convention		Adhésion au régime particulier pour les apprentis
N° de la convention de gestion :		•	du secteur public
Code d'affectation :	N° interne employeur public :		
Employeur ayant adhéré à titre révocable	Employeur ayant adhéré	à titre irrévocable	
Date d'adhésion :	Statut du salarié : sta	giaire titulai	re non titulaire
2. le salarié			
Mme M			
lom de famille (nom de naissance) :			
lom d'usage (nom d'épouse, etc.) :			
rénom (s) :			
Adresse :			
Code postal : Commune :			
IIR (n° de Sécurité sociale) :		Date de naissance :	
ieu de naissance :			
dessortissant : français U	E EEE	Suisse	hors UE et EEE
liveau de qualification :		Statut cadre ou assimil	é: oui non

*voir notice

Régime AGIRC-ARRCO	CRPN	Autres (précisez):	
IRCANTEC	CNBF		
En cas d'affiliation à un régime s	spécial de sécurité sociale, indique	z la caisse (maladie ou vieillesse) :	
Le salarié relève-t-il du régime lo	ocal d'Alsace Moselle ?	oui non	
er dématérialisé concernant le salarié, dél vier 1978 modifiée relative à l'informatiqu	nommé DUDE. Elles sont communiquées à e, aux fichiers et aux libertés, et aux articles	des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles son l'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclasseme 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous ii. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.	ent. Conformément à la
4. emploi			
Durée d'emploi salarié du	au		
Date de fin initiale du CDD (à pr de rupture du contrat est antérie	éciser obligatoirement si la date eure à la date fixée initialement)		
Dernier emploi tenu :	Dernier lieu	de travail (pays) :	Dépt.
Ancienneté dans l'entreprise :	moins d'1 an	entre 1 an et moins de 2 ans au moir	ns 2 ans
ae ia demission ou de signature	de la convention de rupture conv	entionnelle:	
		au	
Préavis : effectué du non effectué		au	
	payé du non payé du		
		au	
	non payé du	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier :	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser)	non payé du (motif):	au au au	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):nployé de maison assistante	au a	a forfait an iours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif):	au a	e forfait en jours
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	e forfait en jours annuel
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail : - salarié au forfait oui	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	
non effectué Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile en autre (préciser) Horaire de travail :	non payé du (motif): nployé de maison assistante i	au a	

4. emploi
■ Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
■ Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) :
Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :
Congé sabbatique du au au au
Congé sans solde et assimilé du au au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire)
du au au au
■ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 53 ans et plus au moment de la fin
de contrat :
Arrêt maladie du au au
du au au
du du au au du
du au au
du du au au de la companya de la co
Congé maternité du au au
Congé paternité du au au
Congé d'adoption du au au
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au au
Périodes indemnisées au titre
de l'allocation d'activité partielle ou de l'APLD du
an
du au au
du au au
du au au

du au	
du au au Autre motif : du du au	
Autre motif : du auau orécisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)	
orécisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)	
Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire	
Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/ac	ctionnaire
autre (précisez) :	

5. motir de la rupture du contrat de trava	<i>''</i>	
licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire		départ à la retraite à l'initiative du salarié
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement		rupture conventionnelle
licenciement pour motif économique		prise d'acte de la rupture de contrat de travail
licenciement pour fin de chantier ou d'opération		démission
licenciement pour autre motif,		fin de contrat d'apprentissage
(précisez) :		résiliation judiciaire du contrat
autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)		rupture pour force majeure ou fait du prince
fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel		rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
fin de mission d'intérim		rupture anticipée du CDD pour faute grave
rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail		rupture conventionnelle collective
fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur		rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
fin de période d'essai à l'initiative du salarié		rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur		licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié		démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
mise à la retraite par l'employeur		rupture conventionnelle (fonction publique)
		autre motif:
		(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Γ	Période	de paie	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
	du	au				u assurance chômage
	1		2	3	4	5

Unédic - DAJ 1240 - 01/22 - <mark>men art work</mark> - Tous droits réservés

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

Période du	de paie au	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronnales d'assurance chômage
	1	2	3	4	5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13e mois, rachat de compte épargne-temps,

prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité)	de paiement	aux contributions d'assurance chômage

Date

Montant soumis

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

Montant : EUR L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non	
L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non	
Si oui, précisez laquelle :	
et précisez le nombre de jours ouvrables :	
etal des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture :	
Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR dont indemnités :	
légale de licenciement (Art. L. 1234-9 du C. du T.)	
minimale de rupture conventionnelle (Art. L. 1237-13 du C. du T.) Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement	
de fin de contrat à durée déterminée	
de fin de mission EUR	
de départ à la retraite EUR	
spéciale de licenciement EUR	
spécifique de licenciement (Art. L. 1235-15 du C. du T.)	
due aux journalistes EUR	
légale de clientèle EUR	
légale due au personnel navigant de l'aviation civile	
versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.	
compensatrice de compte épargne temps (CET)	
due en raison d'un sinistre	
autres indemnités légales EUR	
Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) :	
Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :	
Une transaction est-elle en cours ? oui* non	

	t ou de liquida	ation judiciaire, une avance de l'AGS :	
a-t-elle été perçue ?	oui	Pour quelles créances :	
	non	Motif:	
st-t-elle à percevoir ?	oui	Pour quelles créances :	
	non	Motif:	
8. authentif	ication	par l'employeur	
e soussigné(e), (nom) :			
,			
gissant en qualité de :			
chef d'entreprise		directeur comptable mandataire liquidateur gér.	ant
chef d'entreprise		directeur comptable mandataire liquidateur géra administrateur judiciaire autre (précisez) :	ant
responsable RH	nements indiq		
responsable RH		administrateur judiciaire autre (précisez) :	
responsable RH ertifie que les renseign st, je le rappelle, le suiv	vant :	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv	vant :	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv	vant : entionnelle, at du travail.	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv n cas de rupture conve e refus de l'inspection	vant : entionnelle, at du travail.	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv n cas de rupture conve e refus de l'inspection	vant : entionnelle, at du travail.	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv n cas de rupture conve e refus de l'inspection Signatu	vant : entionnelle, at du travail. ure	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é	l qui
responsable RH ertifie que les renseign et, je le rappelle, le suiv n cas de rupture conve e refus de l'inspection Signatu	vant : entionnelle, at du travail. ure	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é le : Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation : ORIZA SARLAU CAPITAL DE SIÈGE : 22 RUE ORFILA 7500	I qui
responsable RH ertifie que les renseign est, je le rappelle, le suiv in cas de rupture conve le refus de l'inspection	vant : entionnelle, at du travail. ure	administrateur judiciaire autre (précisez) : qués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travai tteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas é le : Cachet de l'entreprise Personne à joindre concernant cette attestation :	I qui chéar 22 000 20 PAR